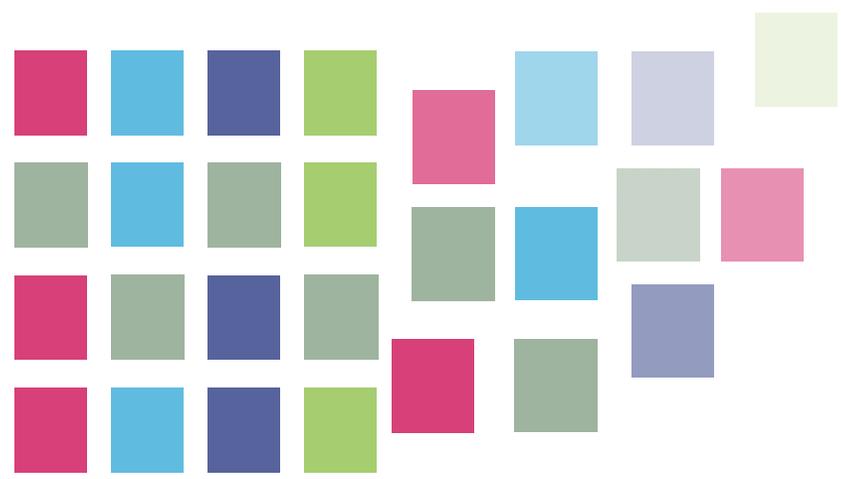




ELABORATION DU RSU 2023





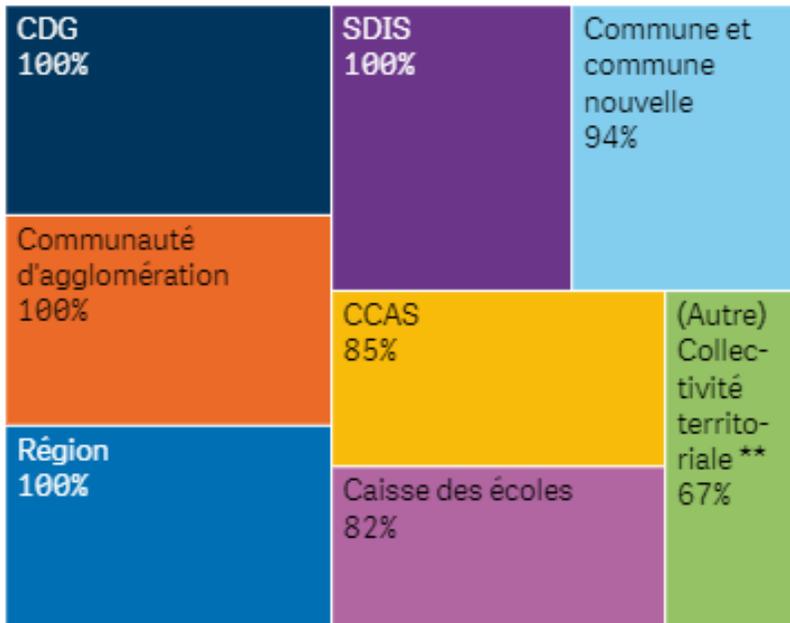
BILAN DE LA CAMPAGNE RSU 2022

La participation des collectivités et établissements publics territoriaux


 Nombre total de collectivités
117

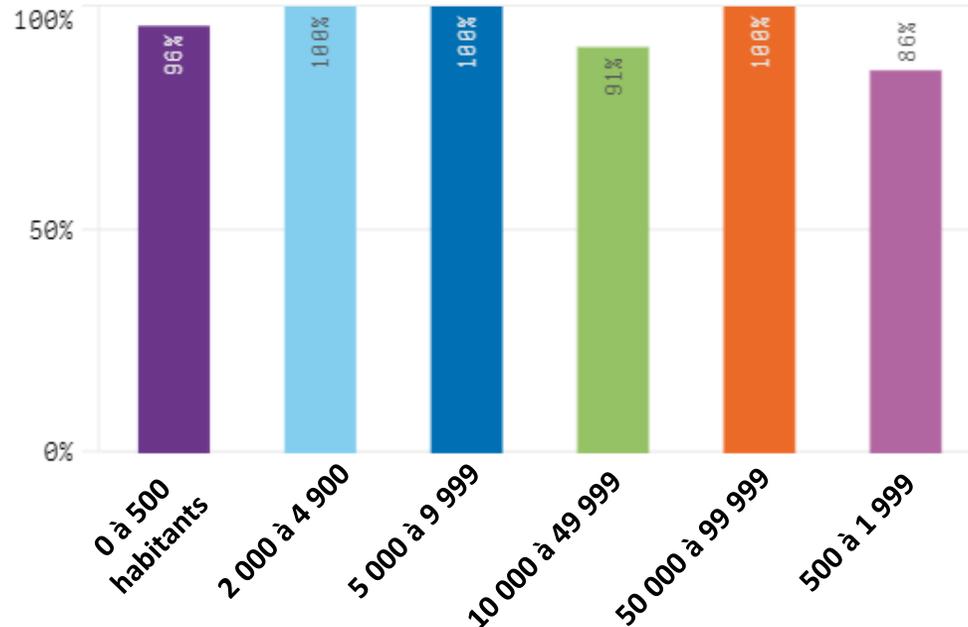
Nb d'agents
10 565

Taux de retours BS/RSU par type de c...



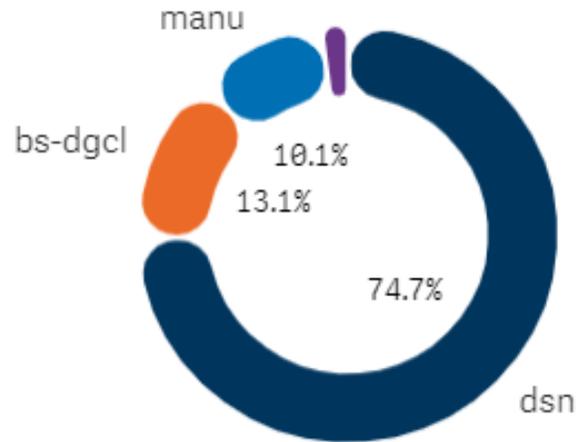
** SMTVD, SMEM, PNR, ODE, Martinique Transport, Campus Caraïbéen des Arts

Taux de retour par strate



La collecte des données

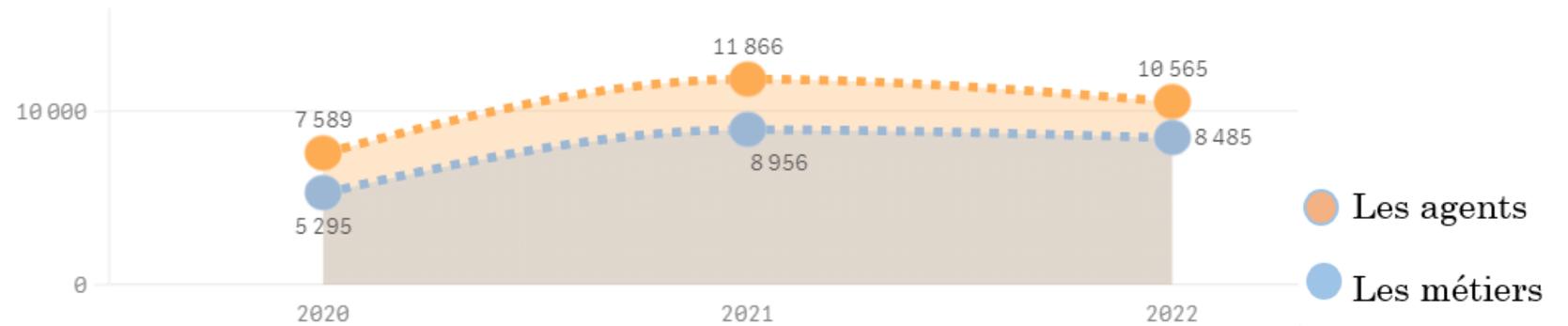
Mode de pré-remplissage



Taux de retour RSU
89 %

Part des métiers saisis

80,3%



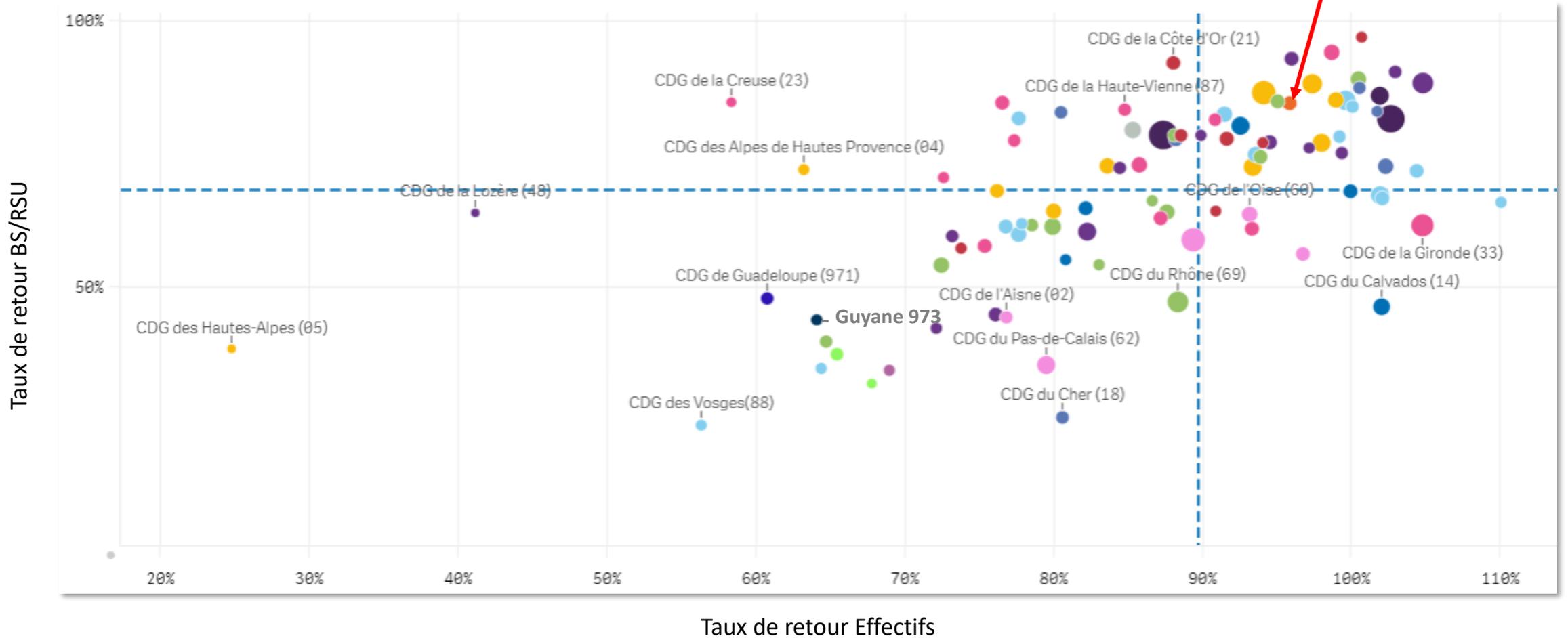
Part des métiers saisis en A/A



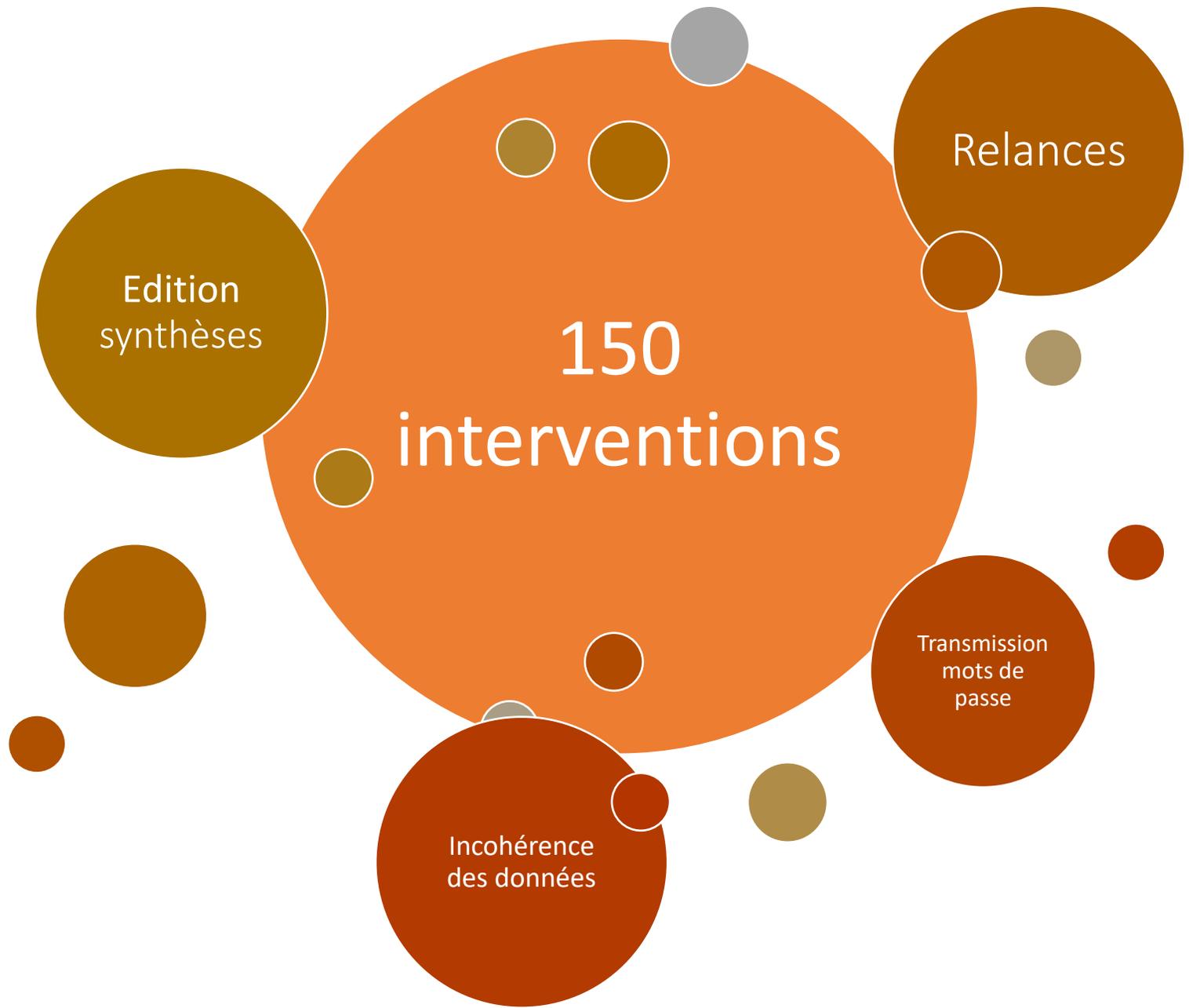
La collecte des données par CDG

Martinique

Taux de retour RSU
89 %



Les interventions de la cellule Données Sociales





LA CAMPAGNE DU RSU 2023

Loi n° 2019-829 du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique (article 5) : instauration du Rapport Social Unique (se substituant au Bilan social).

➤ « Les administrations élaborent chaque année un rapport social unique rassemblant les éléments et données à partir desquels sont établies les lignes directrices de gestion, déterminant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines ».

« Les éléments et données sont notamment relatifs :

- 1° A la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- 2° Aux parcours professionnels ;
- 3° Aux recrutements ;
- 4° A la formation ;
- 5° Aux avancements et à la promotion interne ;
- 6° A la mobilité ;
- 7° A la mise à disposition ;
- 8° A la rémunération ;
- 9° A la santé et à la sécurité au travail, incluant les aides à la protection sociale complémentaire ;
- 10° A l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- 11° A la diversité ;
- 12° A la lutte contre les discriminations ;
- 13° Au handicap ;
- 14° A l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail.

Décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique.

- « Les collectivités territoriales et leurs établissements publics affiliés à un centre de gestion adressent les données dont ils disposent au centre dont ils relèvent au moyen d'un portail numérique. Ce portail est également accessible aux collectivités territoriales et à leurs établissements non affiliés à un centre de gestion ».

Application Données sociales

<https://bs.donnees-sociales.fr/>

- « Le rapport social unique est établi chaque année au titre de l'année civile écoulée. »
Rapport Annuel sur les données sociales 2023
- « Indicateurs **RSU 2023 identiques à 95% au RSU 2022** »
[\(Arrêté du 14 août 2023 modifiant l'arrêté du 10 décembre 2021 fixant pour la fonction publique territoriale la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales\)](#)
- « Le rapport social unique portant sur l'année 2023 doit être présenté aux membres du comité social territorial compétent au plus tard le 31 décembre 2024. »

Nouveautés :

Rubrique Parcours professionnels

- IND 1.9.6.1.c Agents promouvables pour un avancement de grade

Rubrique Rémunération

- IND 3.1.1 Rémunérations des fonctionnaires ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2023 : Ajout des colonnes IFSE, CIA et des différents types de sur-rémunération du traitement liés à l'outre-mer
- IND 3.2.1 Rémunérations des contractuels occupant un emploi permanent ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2023 : Ajout des colonnes IFSE, CIA et des différents types de sur-rémunération du traitement liés à l'outre-mer

Rubrique Santé et sécurité

- IND 4.1.1 Agents affectés à la prévention : Ajout du genre en colonnes
- IND 4.1.8 Registre de danger grave et imminent
- IND 4.2.8 Nombre d'accidents mortels selon le genre

Rubrique Formation

- IND 5.1.1.2 Journées de formation suivies par les fonctionnaires et contractuels sur un emploi permanent présents au 31/12/2023 et nombre d'agents sur emploi permanent ayant participé à au moins une journée de formation en 2023 : Ajout du genre pour les colonnes « dont CPF »

Rubrique Droit sociaux

- IND 6.1.0 Nombre de représentants du personnel par type d'instance : Ajout du genre en colonnes

Rubrique Environnement (nouvelle rubrique)

- IND 9.1.1 Nombre d'agents, par sexe, qui bénéficient du remboursement des frais de trajets domicile – travail en transport en commun
- IND 9.1.2 Nombre d'agents, par sexe, qui bénéficient du forfait de mobilité durable
- IND 9.1.3 Nombre d'agents, par sexe, qui bénéficient de la prime de covoiturage

CALENDRIER DE LA CAMPAGNE

28 mai 2024

Ouverture de la campagne
RSU sur l'application
« Données sociales »

13 juin 2024

Webinaire

15 novembre 2024

**Dernières validations des RSU
par le CDG MARTINIQUE**

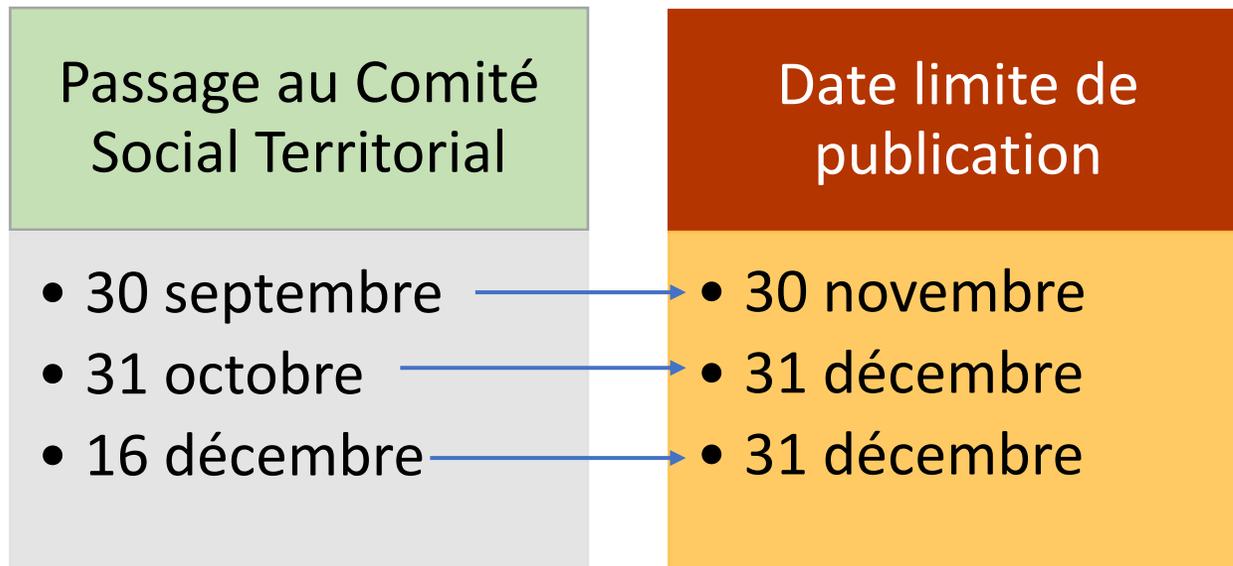
31 décembre 2024

Clôture de la plateforme
nationale « Données
sociales »

PUBLICATION DU RSU 2023

- Dans un délai de **soixante** jours à compter de la présentation du rapport social unique au Comité Social Territorial et au plus tard avant le 31/12/2024, le RSU est rendu public par la collectivité sur son site internet ou, par tout autre moyen permettant d'en assurer la diffusion.

Exemples théoriques :



Pour résumé :

- Le RSU est obligatoire (se basant sur les données sociales 2023)
- Le RSU contribue à la définition des Lignes Directrices de Gestion.
- Le RSU constitue un outil de pilotage RH et de dialogue social.

La gestion des comptes collectivités

« Mon CCAS ou ma Caisse des écoles n'existe plus »

Si la collectivité ou l'établissement a cessé son activité, il convient d'indiquer à la collectivité/établissement de déclarer cette information auprès des services de l'INSEE :



sirene-secteurpublic@contact-insee.fr

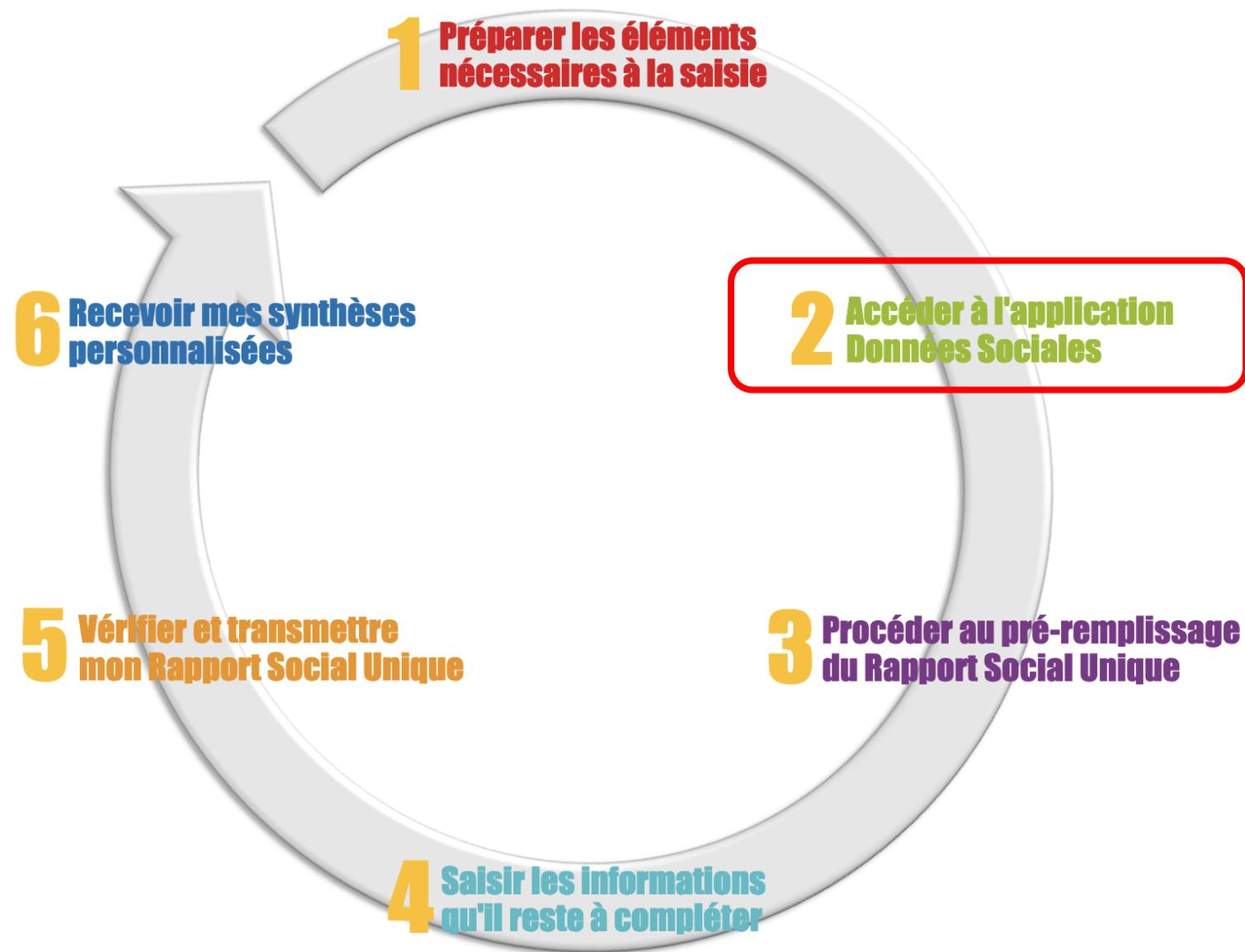


02.38.69.52.60

Pour consulter le répertoire sirène et éditer des avis de situation: <http://avis-situation-sirene.insee.fr/>

Pour constituer des listes en filtrant sur la région, le département, la catégorie juridique, l'activité... :
<https://www.sirene.fr/sirene/public/creation-fichier>

→ **La réalisation de votre Rapport Social Unique en 6 étapes**





ACCES A L'APPLICATION

ACCES A L'APPLICATION

Les navigateurs internet à utiliser :



<https://bs.donnees-sociales.fr>



Identifiant :* ?
Vous devez entrer votre identifiant.

Mot de passe :* 👁
Vous devez entrer votre mot de passe.

Se souvenir de moi [Mot de passe oublié ?](#)

SE CONNECTER

1. Saisir votre numéro SIRET

2. Saisir votre mot de passe

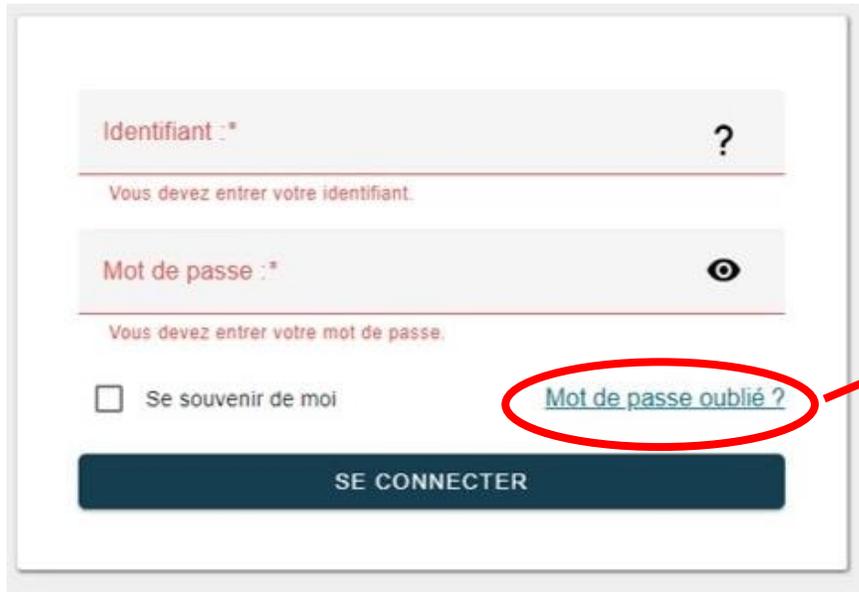
Votre mot de passe doit contenir 8 caractères :

- des minuscules
- des majuscules
- des chiffres
- des caractères spéciaux (éviter le signe *)

ACCES A L'APPLICATION

BLOCAGE OU OUBLI DU MOT DE PASSE

Dès lors que vous avez oublié ou bloqué votre mot de passe, nous vous invitons à :



The screenshot shows a login form with two input fields: 'Identifiant :*' and 'Mot de passe :*'. Below the password field is a checkbox labeled 'Se souvenir de moi' and a link 'Mot de passe oublié ?' which is circled in red. A dark blue button labeled 'SE CONNECTER' is at the bottom.

Cliquer sur « **mot de passe oublié** » pour réinitialiser votre mot de passe

L'écran suivant apparaît :

1. Saisir votre **identifiant** (numéro SIRET)



The screenshot shows a screen titled 'Mot de passe oublié' with the instruction 'Veuillez renseigner votre identifiant.' and an input field. At the bottom, there are two buttons: 'ANNULER' and 'RÉINITIALISER', with the latter circled in red.

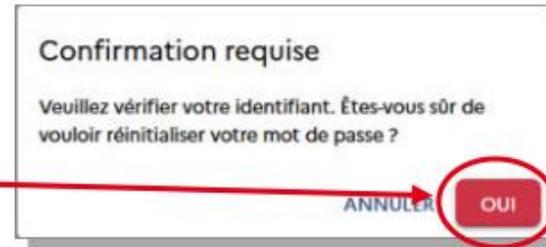
2. Cliquer sur « **Réinitialiser** »

ACCES A L'APPLICATION

BLOCAGE OU OUBLI DU MOT DE PASSE

La fenêtre ci-contre apparaît pour **confirmer la demande de réinitialisation.**

Cliquer sur « **Oui** »



Confirmation requise

Veillez vérifier votre identifiant. Êtes-vous sûr de vouloir réinitialiser votre mot de passe ?

ANNULER OUI

A red arrow points from the text 'Cliquer sur « Oui »' to the 'OUI' button in the dialog box.

Le bandeau vert ci-après apparaît. Votre Centre de gestion est informé de votre demande de réinitialisation.

Vous disposez actuellement d'un mot de passe temporaire. Veuillez vous connecter en utilisant ce mot de passe temporaire et consultez votre Centre de Gestion pour obtenir des informations sur la mise à jour de votre mot de passe.



Un mail vous est envoyé à **l'adresse de contact par défaut que vous avez renseignée lors de votre première connexion.**

Cliquer sur le lien qu'il contient pour **choisir un nouveau mot de passe.**

Si vous ne trouvez pas le mail dans votre boîte mail, **vérifiez vos courriers indésirables/spams ou contactez votre Centre de Gestion.**



MODIFICATIONS DES INFORMATIONS DU COMPTE

➤ Mettre à jour les informations collectivités



Dernière connexion le 14/05/2024
Siret: 28972004700025 CENTRE DE GESTION 972

Mon compte  

Mon CDG

ACCUEIL

Enquête

Préparer mon enquête

Saisir mon enquête

Analyse

Exporter mes données
sociales

Aide

Voir la FAQ

Poser une question

Visualiser mes réponses

Lien vers GPEEC

RSU 2023

Etat du RSU

Non saisie

! 0

Rapport
d'incohérences

Mode de saisie

-

Pré-remplissage

-

Date d'initialisation

Application Rapport Social Unique

version 2024.1.6.2

Pour une navigation optimisée, merci d'utiliser la
version [Mozilla V126](#) et [Google Chrome V125](#)

➤ Mettre à jour les informations collectivités

Contacts dans ma collectivité   

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Adresse Email

Contact par défaut Contact Gpeec

ANNULER **ENREGISTRER**

Cliquer sur **+** pour **ajouter des contacts**

Cliquer sur **-** pour **supprimer des contacts**

Sélectionner le **contact par défaut**

➤ Mettre à jour les informations collectivités

Paramétrage

Autoriser le CDG à visualiser mon Rapport Social Unique en mode Agent par Agent et en mode consolidé ?



Autoriser le CDG à accéder aux données module GPEEC ?



Autorisez vous le partage de vos données anonymisées dans le cadre du partenariat avec votre courtier en assurance ?



Affiliation de votre collectivité au CDG en 2023

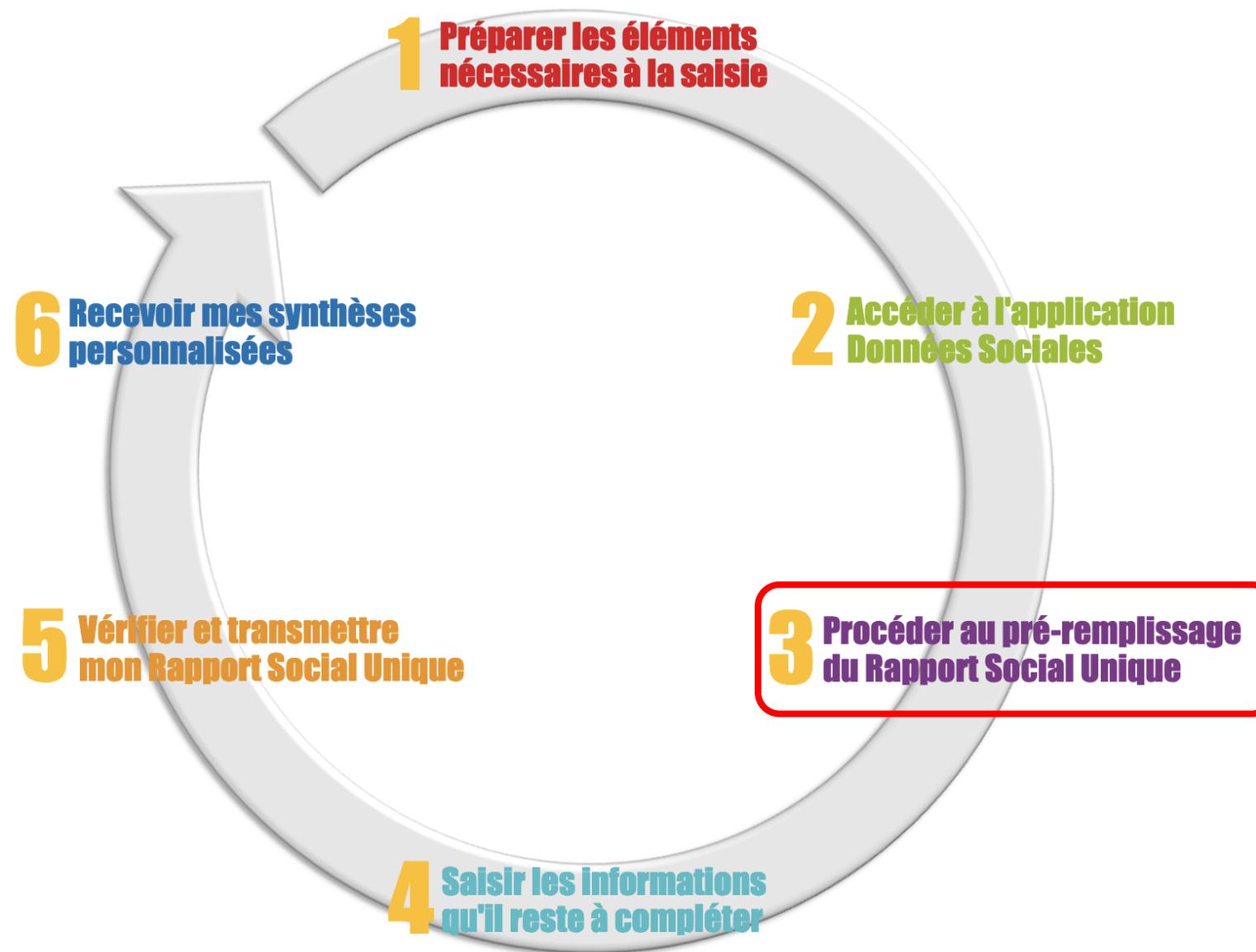


Rattachement au Comité Social Territorial (CST) du CDG en 2023



Il est fortement recommandé que vous autorisiez votre Centre de Gestion à accéder à votre Rapport Social Unique afin qu'il puisse vous aider dans la saisie

→ **La réalisation de votre Rapport Social Unique en 6 étapes**





INTEGRER LES FICHIERS DSN

AVANTAGES DES IMPORTS DSN

La déclaration sociale nominative (DSN) est un échange de données informatisé (EDI) qui remplace la majorité des déclarations sociales françaises périodiques ou événementielles issues des SIRH et se substituent à la N4DS pour les collectivités.

Les déclarations annuelles sont remplacées par une **transmission mensuelle de données** issues du SIRH.



➔ Un gain de temps et une facilitation de la saisie par le **pré-remplissage** de nombreuses données demandées lors de la saisie de votre Rapport Social Unique.

Liste des éléments repris



MODE N°1 : L'import DSN

Un pré-remplissage fiable...

- Effectifs : statut, genre, catégorie, cadre d'emplois et grade
- Rémunération : rémunération totale brute, primes et indemnités, IFSE et CIA, Montant des HS/HC (**Nouveauté RSU 2023**)
- Calcul de l'équivalent temps plein rémunéré
- Temps de travail
- Absences (**amélioration RSU 2023**)

A vérifier et compléter

- Absence des BOETH
- Pas de mention des articles de recrutement
- Vérification des emplois fonctionnels et des positions particulières
- Vérification des mouvements

L'import DSN L'import DSN permet de préremplir les indicateurs suivants en consolidé :

Emploi

- 1.1.1- Nombre de fonctionnaires occupant un emploi permanent rémunéré au 31/12/2023 par filière, cadre d'emplois et grade, selon les caractéristiques de l'emploi et selon le sexe
- 1.1.4 - Nombre de fonctionnaires en Équivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) dans l'année, déclinée par filière, catégorie hiérarchique et par sexe
- 1.2.1 - Effectifs des agents contractuels occupant un emploi permanent rémunérés au 31/12/2023 par référence à la filière et cadre d'emplois, selon le type de contrat et le type de recrutement
- 1.2.4 - Nombre de contractuels en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) dans l'année par filière déclinée par catégorie et par sexe
- 1.4.0 - Répartition par sexe et tranche d'âge des effectifs des fonctionnaires et des contractuels présents dans les effectifs au 31/12/2023

Recrutements

- 1.9.2 - Arrivées de fonctionnaires dans l'année, par cadre d'emplois, selon le motif de recrutement **uniquement la 2nde partie tableau genre et temps de travail**

Organisation du travail

- 2.1.1 - Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année, par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales) présents dans les effectifs au 31/12/2023 **uniquement sur l'absence impactant la paie**
- 2.1.2 - Nombre de CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT ayant été absents au moins un jour dans l'année, par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales) présents au 31/12/2023 **uniquement sur l'absence impactant la paie**
- 2.1.3 - Nombre de CONTRACTUELS SUR EMPLOI NON PERMANENT ayant été absents au moins un jour dans l'année, par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales) présents au 31/12/2023 **uniquement sur l'absence impactant la paie**
- 2.1.8 - Nombre de jours de carence pour les fonctionnaires par sexe, par tranche d'âge, par catégorie hiérarchique et montant des sommes brutes retenues
- 2.2.8 - Nombre d'heures supplémentaires et complémentaires réalisées et rémunérées en 2023 par sexe, filière et cadre d'emplois

Rémunération

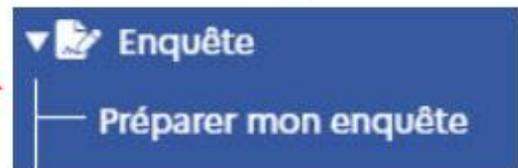
- 3.1.1 - Rémunérations des fonctionnaires ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2023
- 3.2.1 - Rémunérations des contractuels occupant un EMPLOI PERMANENT ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2023

Santé et sécurité au travail

- 4.2.1 - Les accidents du travail reconnus dans l'année 2023 et jours d'arrêt de travail pour des accidents survenus en 2023 ou avant y compris ceux qui n'ont pas donné lieu à arrêt de travail

ETAPE 1 : Sélectionnez le mode de saisie de l'enquête

Sur le menu d'accueil, cliquez sur « Préparez mon enquête »



- ACCUEIL
- Enquête
 - Préparer mon enquête
 - Saisir mon enquête
- Analyse
 - Exporter mes données sociales
- Aide
 - Voir la FAQ
 - Poser une question
 - Visualiser mes réponses
- Lien vers GPEEC

Application Rapport Social Unique

version 2024.1.6.2

Pour une navigation optimisée, merci d'utiliser la version [Mozilla V126](#) et [Google Chrome V125](#)

Démarrer ma saisie RSU 2023

Démarrer une saisie avec pré-remplissage

Importer mes données

Démarrer une saisie sans pré-remplissage

Agent par agent

Identité de l'agent / Statut

Agent déclaré rémunéré au 31/12/23

Oui
 Non
 Oui mais partiellement rémunéré à la collecte

Tableau par tableau

Catégorie	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Total
Réfecteurs	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Identificateurs de travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attaches	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4

Aucun agent rémunéré en 2023

Transmettre mon RSU à vide

Effacer les données saisies

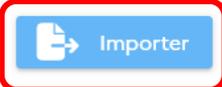
Réinitialiser le mode de saisie

ETAPE 2 : Importez vos 12 fichiers l'un après l'autre

Importer mes données ×

Sélectionner le fichier à importer

 ×

 Importer

1

Importer mes données ×

Sélectionner le fichier à importer

 DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202301_20230208.DSN ×

Type de fichier: **DSN**.

 Importer

2

Importer fichier DSN ×

- DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202301_20230208.DSN: Ce fichier traite 54 agents pour le mois de Janvier 2023

3

ETAPE 3 : Validez l'importation de vos fichiers

Importer fichier DSN



- DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202301_20230208.DSN: Ce fichier traite 54 agents pour le mois de Janvier 2023
- DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202302_20230302.DSN: Ce fichier traite 86 agents pour le mois de Février 2023
- DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202303_20230327.DSN: Ce fichier traite 63 agents pour le mois de Mars 2023
- DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202304_20230421.DSN: Ce fichier traite 62 agents pour le mois de Avril 2023
- DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202305_20230525.DSN: Ce fichier traite 70 agents pour le mois de Mai 2023
- DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202306_20230703.DSN: Ce fichier traite 86 agents pour le mois de Juin 2023
- DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202307_20230719.DSN: Ce fichier traite 70 agents pour le mois de Juillet 2023
- DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202309_20230922.DSN: Ce fichier traite 60 agents pour le mois de Septembre 2023
- DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202310_20231107.DSN: Ce fichier traite 61 agents pour le mois de Octobre 2023
- DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202311_20231129.DSN: Ce fichier traite 68 agents pour le mois de Novembre 2023
- DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202312_20231214.DSN: Ce fichier traite 74 agents pour le mois de Décembre 2023
- DSN_MENSUELLE_28972004700025_C.G.F.P.T._202308_20230907.DSN: Ce fichier traite 59 agents pour le mois de Août 2023

Réinitialiser

Terminer

Récupérer les données métiers et les mettre à jour



Tableau de bord agent par agent

Reinitialiser la saisie Export EXCEL données agents Générer mon RSU

Saisie débutée le 14/05/2024 avec pré-remplissage.

Informations des agents

Nombre d'agents contrôlés : 0
Nombre d'agents à contrôler : 53

Accéder à la liste des agents

Récupérer ma saisie GPEEC 2022

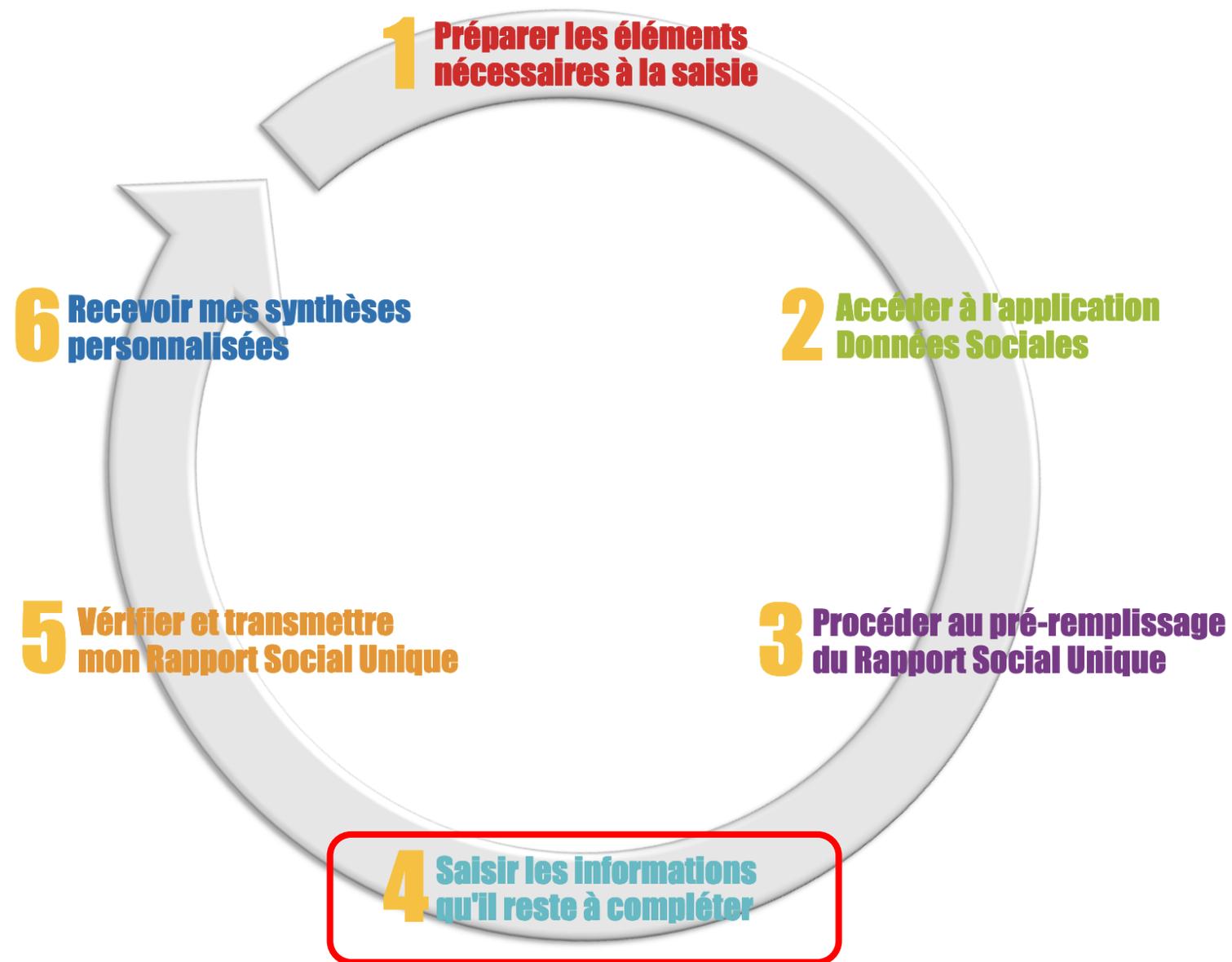
Données collectivité

Informations collectivité 0%

En cliquant sur « **Récupérer ma saisie GPEEC 2022** », tous les métiers déjà saisis en 2022 seront repris.

Le Centre de Gestion vous conseille d'utiliser cette fonctionnalité.

→ **La réalisation de votre Rapport Social Unique en 6 étapes**





MODIFIER LES DONNEES AGENTS

Tableau de bord agent par agent

Actions disponibles :

- Réinitialiser la saisie
- Export EXCEL données agents
- Générer mon RSU

Saisie débutée le 14/05/2024 avec pré-remplissage.

Informations des agents

Nombre d'agents contrôlés : 0
Nombre d'agents à contrôler : 53

 Accéder à la liste des agents

Récupérer ma saisie GPEEC 2022

Données collectivité

 Informations collectivité 0%

1. Cliquez sur
« Accéder à la
liste des agents »

ACCUEIL

Voir la FAQ

Tableau de bord Agent
par Agent

Informations
collectivités

Liste des agents

Application Rapport Social Unique

version 2024.1.10

Pour une navigation optimisée, merci d'utiliser la
version Mozilla V127 et Google Chrome V126

Statut	Effectif théorique au 31/12/2022	Nombre d'arrivées en 2023	Nombre de départs en 2023	Effectifs présents rémunérés au 31/12/2023
Fonctionnaire	38	2	1	39
Contractuel permanent	6	3	0	9
Contractuel non permanent	2	2	1	3
Emplois permanents	44	5	1	48

+ Ajouter agent

Nombre d'agent
contrôlés : 0

Nombre d'agent à
contrôler : 53

2. Cliquez ici pour
ajouter des agents
manuellement

Supprimer les
agents sélectionnés



Colonnes visibles

, ID, Nom, Prénom, Commentaire, Date de naissance, Genre, Statut, Etat, BOETH, Action

	ID	Nom	Prénom	Commentaire	Date de naissance	Genre	
<input type="checkbox"/>	266800	MUSSAT	Géraldine		06/1969	Femme	T

Modifier un agent

Colonne visible
, ID, Nom, Prénom, Commentaire, Date de naissance, Genre, Statut, Etat, BOETH, Action

Nom	Prénom	Commentaire	Date de naissance	Genre	Statut	Etat	BOETH	Action
DUPONT	Maria		06/1969	Femme	Titulaire	... Non initialisé	Non	
VENTOU	Céline		09/1986	Femme	Titulaire	... Non initialisé	Non	
BAOBAB	Matthieu		08/1979	Femme	Titulaire	... Non initialisé	Non	
BAIRE	Raphaël		06/1973	Femme	Titulaire	... Non initialisé	Non	

Cliquez sur « saisir » pour accéder au profil complet de l'agent

Identité de l'agent / Statut

 #58647

Nom* DUPONT

Prénom* Maria

Commentaire

Date de naissance* 06/1969

Genre* Homme Femme

L'agent était-il rémunéré au 31/12*
 Oui
 Non
 Oui mais parti « temporairement » de la collectivité

Quel est son dernier statut connu au plus tard au 31/12 ?*

Statut connu au plus tard le 31/12*
Titulaire

L'agent est-il arrivé (nouvel arrivant ou déjà présent mis en stage avec changement de statut) ou a-t-il été réintégré suite à une période d'absence dans la collectivité au cours de l'année ?
 Oui Non

A t'il occupé un emploi fonctionnel ?
 Oui Non

 Enregistrer

Informations générales de l'agent modifiables

Tableau de bord agent par agent

[Réinitialiser la saisie](#) [Export EXCEL données agents](#) [Générer mon RSU](#)

Saisie débutée le 14/05/2024 avec pré-remplissage.

Informations des agents

Nombre d'agents contrôlés : 0
Nombre d'agents à contrôler : 53

[Accéder à la liste des agents](#)

[Récupérer ma saisie GPEEC 2022](#)

Données collectivité

[Informations collectivité 0%](#)

Anciennement

- Accueil
- Informations Générales Saisie 100%
- Informations Collectivité A saisir 0%

Cliquez sur « Informations collectivités »

ACCUEIL

Tableau de bord Agent
par Agent

Information collectivité

1.2.5

Nombre de CDI conclus au cours de l'année

1.4.4

1.6.2

1.9.6.1c

1.9.7

1.9.8

1.9.9

2.1.0

2.1.5

2.1.6

2.1.7

2.1.9

Application Rapport Social Unique

MON ENQUÊTE 2023

● En cours ● Donnée(s) remplie(s) à 0 ● Donnée(s) remplie(s)

Information collectivité 1.2.5

0% Nombre de CDI conclus au cours de l'année

Avez-vous conclu un ou plusieurs contrats à durée indéterminée au cours de l'année ?*

Oui Non Ne sait pas



Pour information, il est possible de
**visualiser rapidement le nom de
chaque indicateur** en passant la
souris dessus sans cliquer

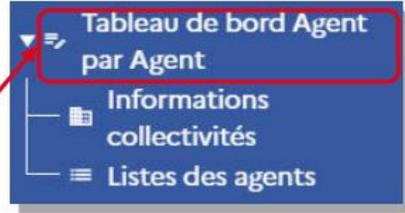
SUIVANT

 Enregistrer



SAISIE DES DONNEES CONSOLIDEES

Contrôler la saisie du RSU en consolidé



La collectivité peut générer le consolidé.

Tableau de bord agent par agent

Réinitialiser la saisie

Export EXCEL données agents

Générer mon RSU

Saisie débutée le 14/05/2024 avec pré-remplissage.

Attention

Souhaitez-vous vraiment basculer votre saisie vers consolidé ?

ANNULER **OUI**

Informations des agents

Nombre d'agents contrôlés : 0
Nombre d'agents à contrôler : 53

Accéder à la liste des agents

Récupérer ma saisie GPEEC 2022

Données collectivité

Informations collectivité 0%

« L'export Agent » permet de savoir rapidement ce qui a été saisi par la collectivité ou pré-rempli par les DSN notamment

Présentation des modes de saisie et d'imports

La saisie consolidée



Dernière connexion le 15/05/2024
Siret: 28972004700025 CENTRE DE GESTION 972

Mon compte Mon CDG

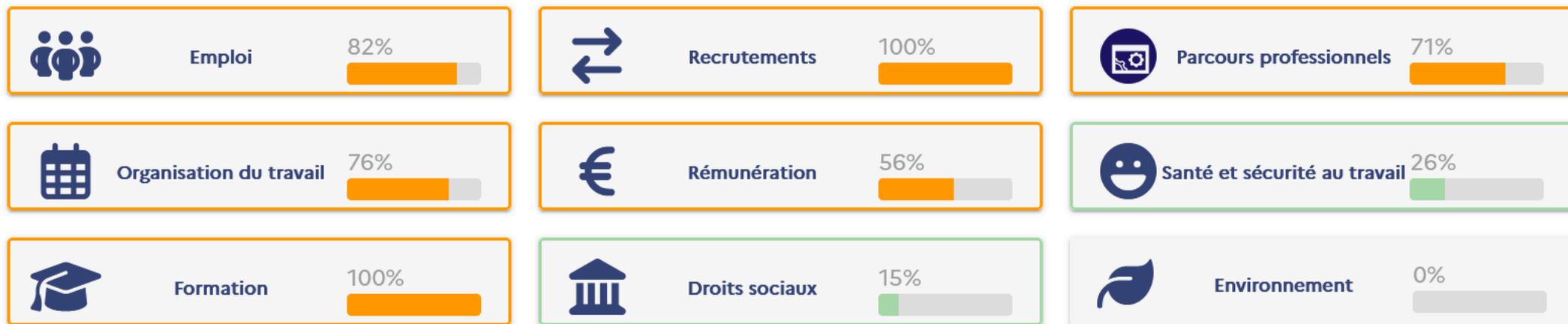
- ACCUEIL
- Voir la FAQ
- Emploi
- Recrutements
- Parcours professionnels
- Organisation du travail
- Rémunération
- Santé et sécurité au travail
- Formation
- Droits Sociaux
- Environnement
- Rassct
- Handitorial
- Gpeec

Tableau de bord consolidé

Actions disponibles :

- Réinitialiser la saisie
- Revenir en saisie agent par agent
- Rapport d'incohérences (35)
- Export EXCEL saisie en cours
- Transmettre le RSU

Saisie débutée le 14/05/2024 avec pré-remplissage.



Application Rapport Social Unique

version 2024.1.7

Pour une navigation optimisée, merci d'utiliser la version Mozilla V126 et Google Chrome V125

Présentation des modes de saisie et d'imports

La saisie consolidée

LEGENDE

● Donnée(s) en attente ● Erreur(s) de cohérence ● Donnée(s) remplie(s) à 0 ● Donnée(s) remplie(s)

Incohérences 50

Les rémunérations d'un ou plusieurs agents Homme de catégorie A et de filière Administrative à l'indicateur 3.2.1 ne correspondent pas aux ETPR (rémunérations inférieures au SMIC) corriger le nombre d'ETPR (Indicateur 1.2.4) ou la rémunération (Indicateur 3.2.1) pour le ou les Homme(s) de catégorie A de la filière Administrative

Les rémunérations d'un ou plusieurs agents Femme de catégorie A et de filière Administrative à l'indicateur 3.2.1 ne correspondent pas aux ETPR (rémunérations inférieures au SMIC) corriger le nombre d'ETPR (Indicateur 1.2.4) ou la rémunération (Indicateur 3.2.1) pour le ou les Femme(s) de catégorie A de la filière Administrative

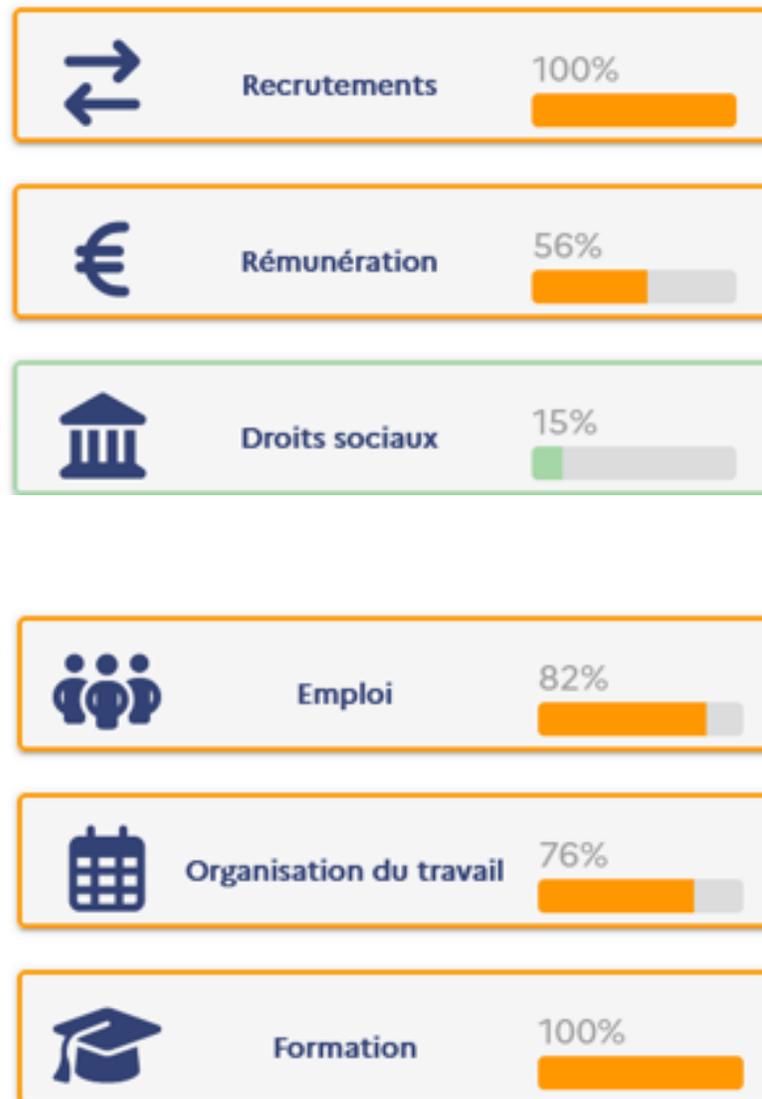
Les rémunérations d'un ou plusieurs agents Homme de catégorie B et de filière Administrative à l'indicateur 3.2.1 ne correspondent pas aux ETPR (rémunérations inférieures au SMIC) corriger le nombre d'ETPR (Indicateur 1.2.4) ou la rémunération (Indicateur 3.2.1) pour le ou les Homme(s) de catégorie B de la filière Administrative

Cliquez sur l'incohérence à rectifier, afin d'accéder directement aux données concernées

ATTENTION : Dès que vous aurez saisi des données en consolidé, vous ne pourrez plus revenir en « agent par agent ». Pour ce faire, il vous faudra contacter le CDG MARTINIQUE.

LEGENDE

1. Si vous avez réalisé une **saisie cohérente et complète**, la barre d'avancement de chaque catégorie doit **s'afficher en vert** et mentionner « **100%** »
2. Si la barre d'avancement **s'affiche en orange** c'est que l'application a détecté **des incomplétudes ou des incohérences dans votre saisie**.
➔ Cliquez sur la catégorie concernée pour **vérifier et modifier les données**.
3. Si la barre d'avancement n'affiche pas « **100%** », **vérifier que vous avez bien saisi toutes les données**.



ACCUEIL

Voir la FAQ

Emploi

Titulaires

Contractuel sur emploi
permanent

1.1.0 C

1.2.1

1.2.4

1.2.5

1.8.1.2

Contractuel sur emploi
non permanent

Pyramides des âges

Positions particulières

Boeth

Recrutements

Parcours professionnels

Organisation du travail

Rémunération

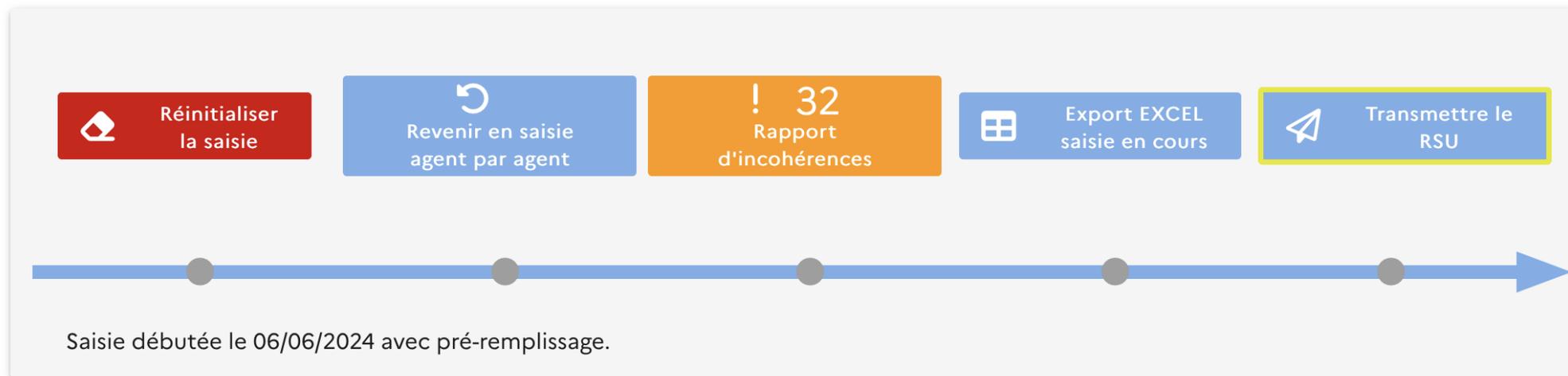
Application Rapport Social Unique

version 2024.1.10

Pour une navigation optimisée, merci d'utiliser la

version [Mozilla V127](#) et [Google Chrome V126](#)

Tableau de bord consolidé



LES CONTRÔLES DE COHERENCE

Afin de renforcer la qualité des données saisies en vue de la valorisation de ces dernières, près de 200 contrôles de cohérence sont présents au sein de l'application depuis sa création.

Quelques exemples de contrôles déjà présents:

Contrôle sur les effectifs sur les indicateurs 1.1.1 ; 1.2.1

- Contrôles sur les ETPR (Équivalents temps plein rémunérés). Indicateurs 1.1.4, 1.2.4 et 1.3.1 et la rémunération 3.1.1, 3.2.1 et 3.3.1 pour éviter la saisie de rémunération inférieure au SMIC ou 6 fois supérieure au SMIC
- Contrôles renforcés sur les dépenses de fonctionnement et charges de personnel (Indicateur 3.4.7)
- Contrôles entre les arrivées de fonctionnaires (indicateur 1.9.2) et les agents nommés stagiaires (indicateur 1.9.5)
- Contrôles entre le nombre d'heures supplémentaires/complémentaires (indicateur 2.2.8) et la rémunération des heures supplémentaires/complémentaires (indicateurs 3.1.1 et 3.2.1)

LES CONTRÔLES DE COHERENCE

Pour cette nouvelle campagne, des contrôles ont été ajoutés ou modifiés suite aux remontées de CDG et pour tenir compte des évolutions des indicateurs du RSU

Quelques exemples de nouveaux contrôles :

- Contrôle si aucun agent n'est renseigné pour une collectivité ayant son propre CST
- Modification des contrôles sur la partie Rémunération suite à l'ajout des colonnes IFSE et CIA
- Renforcement des contrôles pour l'indicateur concernant le jour de carence entre les différents champs
- Renforcement des contrôles sur les indicateurs concernant la Protection Sociale Complémentaire
- Contrôles entre les actes de violence / signalement avec arrêt et les indicateurs de l'absence

Rappel : la liste des incohérences peut être exportée par la collectivité au format Excel dans le « Rapport d'incohérences » pour faciliter la vue globale des incohérences à traiter



RSU 2023

Etat du RSU

En cours de saisie

! 0

Rapport
d'incohérences

→ La réalisation de votre Rapport Social Unique en **6** étapes





TRANSMETTRE LE RSU

Dans le mode de remplissage en consolidé, cliquez sur « Transmettre le RSU »

Tableau de bord consolidé

The screenshot shows a horizontal navigation bar with five buttons: 'Réinitialiser la saisie' (red), 'Revenir en saisie agent par agent' (blue), 'Rapport d'incohérences' (orange, showing 35), 'Export EXCEL saisie en cours' (blue), and 'Transmettre le RSU' (blue, highlighted with a red box and a red arrow pointing to it). Below the buttons is a blue progress bar with five dots and an arrow pointing right.

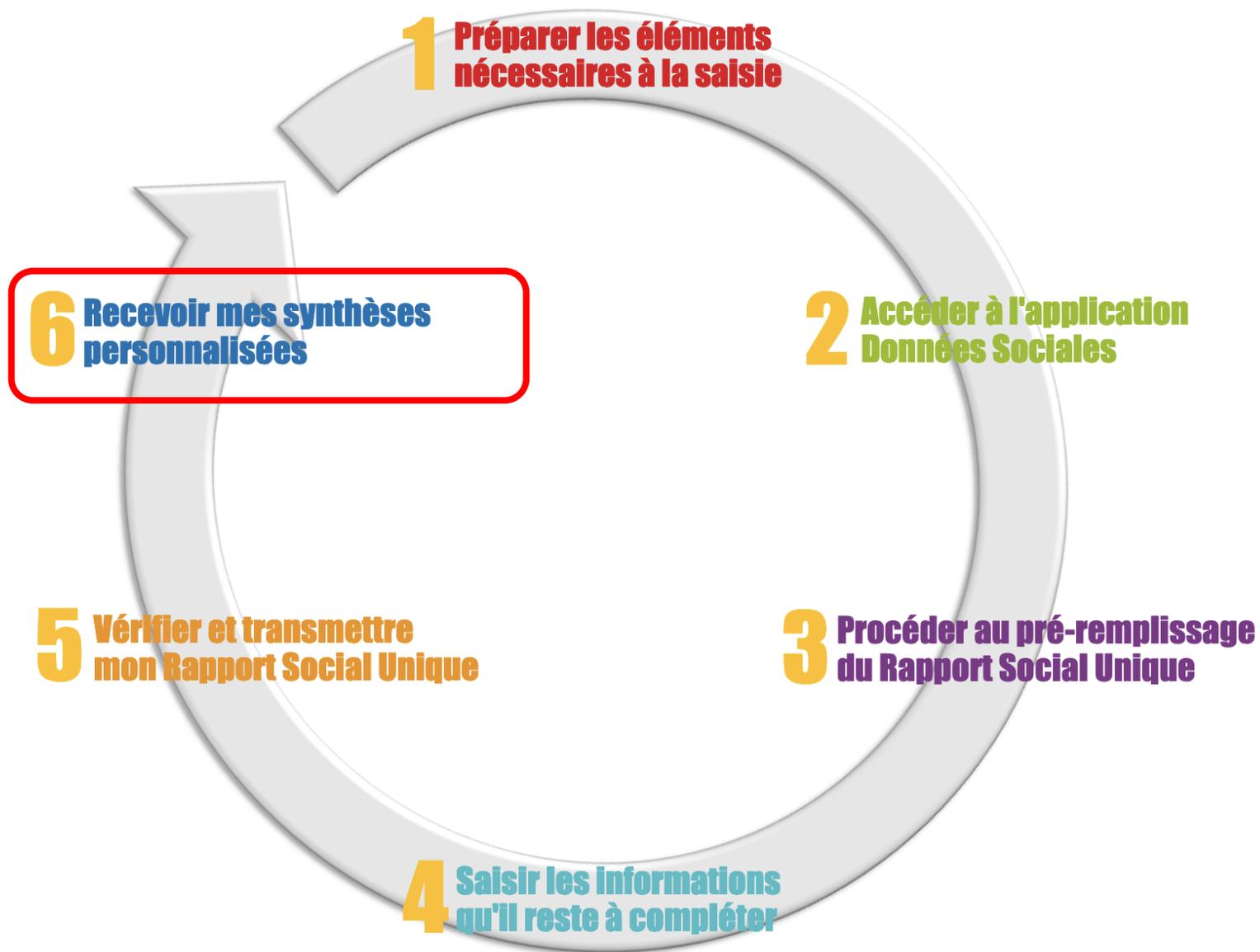
Attention
Souhaitez-vous vraiment transmettre votre saisie ?
ANNULER OUI

Tableau de bord consolidé

The screenshot shows the same navigation bar as above, but the 'Transmettre le RSU' button is now 'RSU transmis le 30/05/2024' (blue, highlighted with a red box and a red arrow pointing to it). The 'Rapport d'incohérences' button now shows 34. Below the navigation bar is a dark blue progress bar with five dots and an arrow pointing right. At the bottom, there is a status message: 'Saisie débutée le 29/05/2024 avec pré-remplissage. RSU en attente de validation de la part de votre Centre de gestion'.

Le RSU est transmis.

→ **La réalisation de votre Rapport Social Unique en 6 étapes**





EDITER LA SYNTHESE RECAPITULATIVE

Edition des synthèses générales

Espace Analyses 

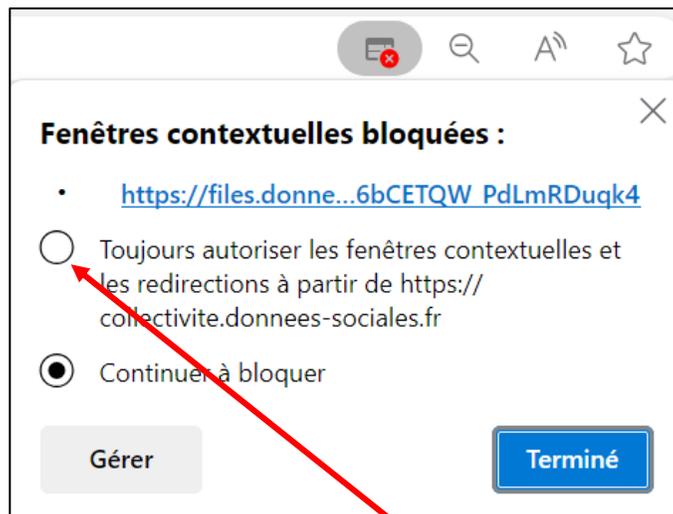
- ACCUEIL
- Enquête
 - Réinitialiser mon enquête
 - Saisir mon enquête
- Analyse
 - Exporter mes données sociales**
- Aide
 - Voir la FAQ
 - Poser une question
 - Visualiser mes réponses
- Lien vers GPEEC

Téléchargez votre synthèse en cliquant sur la flèche

Enquête	Etat de saisie	Nombre d'agents permanents	Mes Analyses		
			 RSU	 Données agents	
RSU 2023	En cours de saisie	0			
RSU 2022	Validé	40			
RSU 2021	Validé	45			

Vous avez la possibilité d'exporter les synthèses des campagnes précédentes.

Edition des synthèses générales



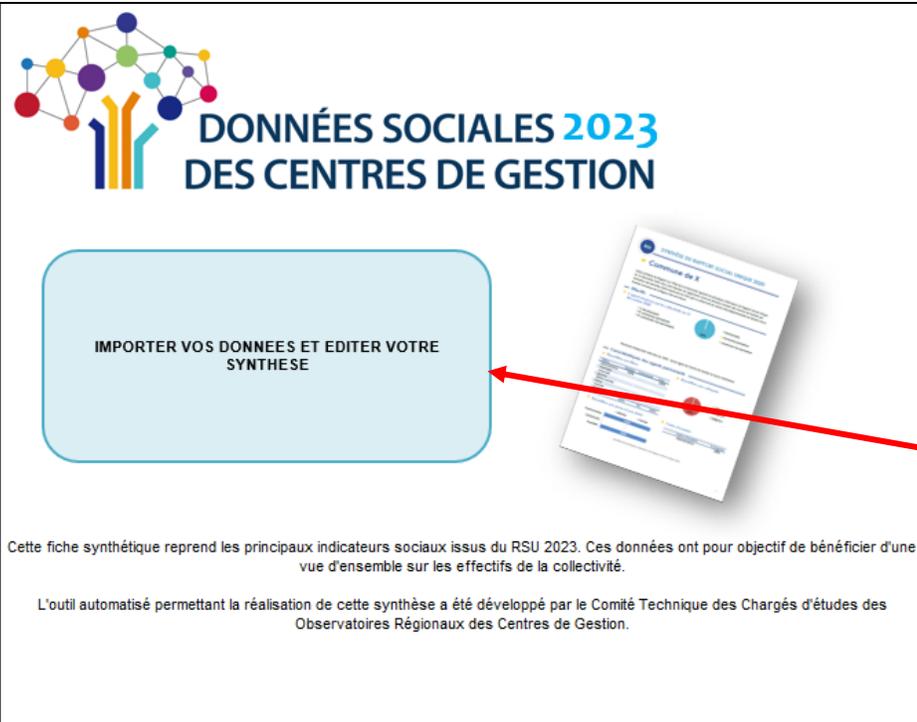
Pensez à autoriser les pop-up si le téléchargement de la synthèse n'aboutit pas.

Edition d'une synthèse RSU

1 Après le téléchargement du fichier, il faut le dézipper. Vous obtenez 3 fichiers comme suit :

 RSU_2023_28972004700025	15/05/2024 17:30	Fichier CSV Micro...	61 Ko
 RSU_2023_28972004700025	15/05/2024 17:31	Document texte	22 Ko
 RSU_2023_28972004700025	15/05/2024 17:31	Feuille de calcul ...	4 614 Ko

2 Cliquez sur le fichier Excel « *Feuille de calcul Microsoft Excel prenant en charge les macros* »



**DONNÉES SOCIALES 2023
DES CENTRES DE GESTION**

IMPORTER VOS DONNEES ET EDITER VOTRE SYNTHESE

Cette fiche synthétique reprend les principaux indicateurs sociaux issus du RSU 2023. Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble sur les effectifs de la collectivité.

L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion.

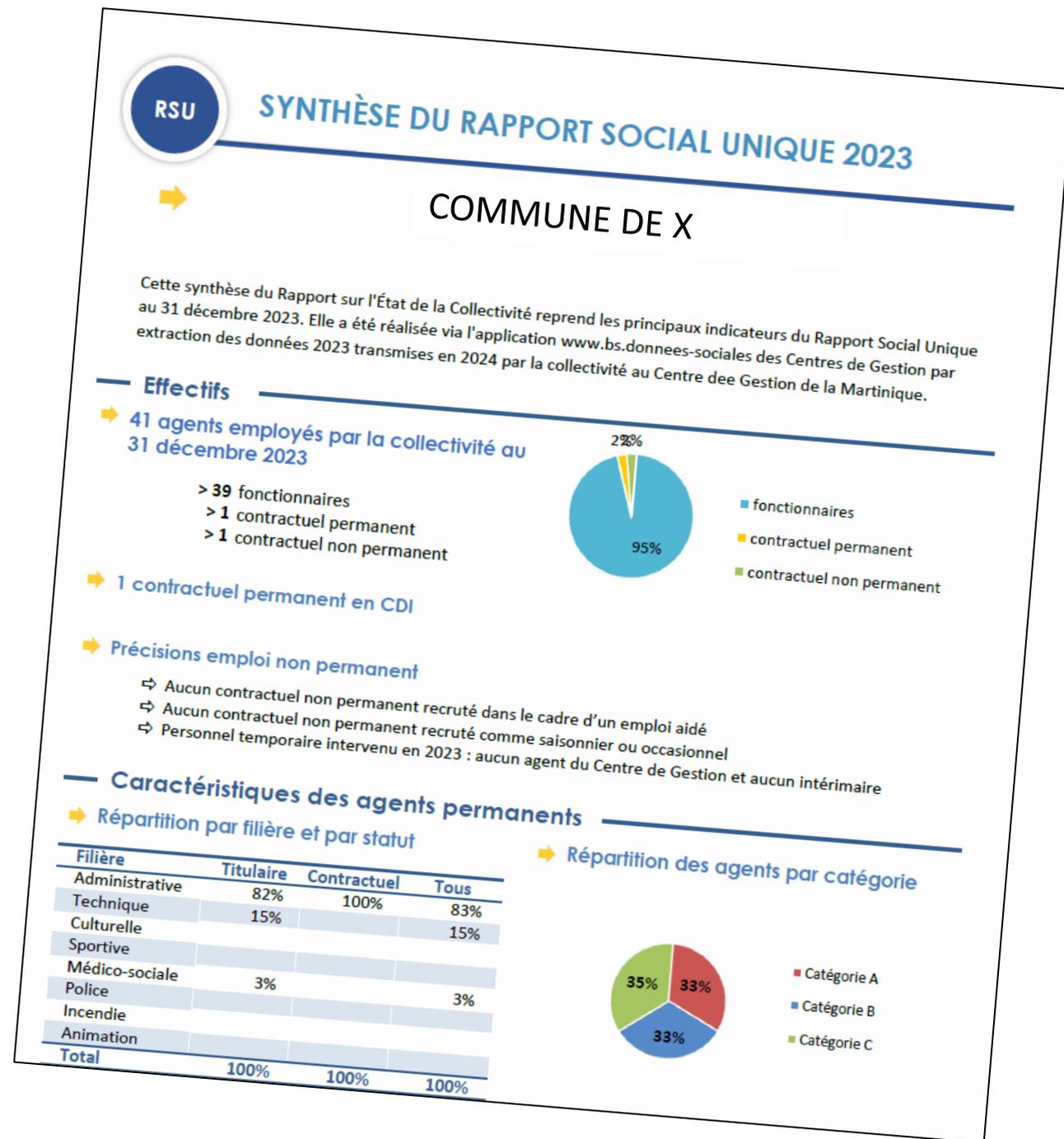


L'onglet « Importer vos données et éditer votre synthèse » ne peut être utilisé qu'**une fois**.

Pour générer à nouveau une synthèse, il convient alors de générer à nouveau le fichier Excel à partir de l'application Données Sociales.

Ouverture du fichier Excel

Le fichier Excel et la synthèse PDF peuvent être édités autant de fois que nécessaire, pendant la phase de saisie et après la transmission au CDG



Les bonnes pratiques

- Noter et enregistrer votre mot de passe
- Editer la synthèse RSU avant transmission au CDG



Lorsque la campagne est clôturée, les données sont communiquées à la DGCL.

La DGCL a accès aux données validées à partir de son espace dédié, les RSU sont régulièrement validés au CDG MARTINIQUE, ce qui **garantit la fiabilité des données et le respect des délais.**

Le CDG peut redonner l'accès **exceptionnellement** à la saisie agent par agent d'un Rapport Social Unique pour une collectivité sur la partie consolidée. En effet il est possible dans l'application de repasser d'une saisie consolidée à agent par agent, mais il y a un fort **risque de perte de données** car toute donnée **saisie en consolidé** n'est pas reprise dans la partie agent par agent : La collectivité retourne au dernier état agent par agent



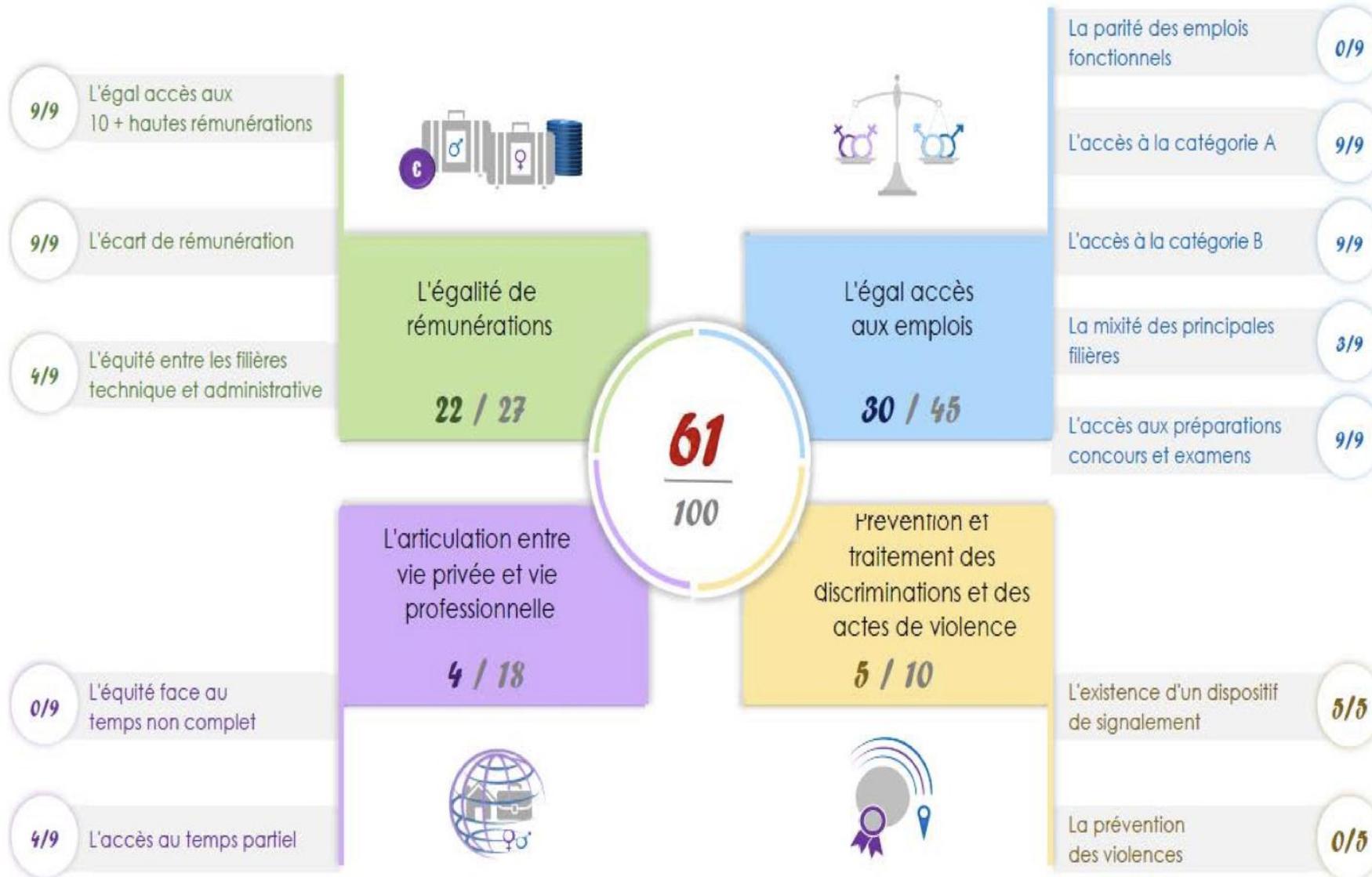
LES DOCUMENTS GENERES A PARTIR DU RSU

L'outil "Baromètre égalité professionnel et plan d'actions

Le CDG MARTINIQUE met à disposition des collectivités et établissements publics territoriaux : l'outil "Plan d'action égalité professionnelle. Ce support a été conçu par l'Observatoire de l'emploi et de la fonction publique territoriale de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec les Centres Interdépartementaux de Petite et Grande Couronne.

- Un baromètre d'évaluation de l'égalité professionnelle
- Un outil d'aide à l'élaboration d'un plan d'actions sur l'égalité professionnelle

Baromètre égalité professionnelle



Il se connecte au rapport social unique



Les 4 axes
obligatoires et 1
axe sur le pilotage

Les enjeux pour
chaque axe

Des diagnostics
chiffrés

Des propositions
d'actions à mettre
en place



Baromètre égalité professionnelle

Égalité
professionnelle

Tableau de suivi et d'objectifs du Baromètre



Axe	Thématique	Indicateur		Note	Objectif (à compléter)	Note atteinte
Axe 2	L'égalité de rémunérations	L'égal accès aux 10 + hautes rémunérations	15	4/9		0/9
Axe 2	L'égalité de rémunérations	L'écart de rémunération	5,5%	4/9		0/9
Axe 2	L'égalité de rémunérations	L'équité entre les filières technique et administrative	31,0%	0/9		0/9
Axe 3	L'égal accès aux emplois	La parité des emplois fonctionnels	31	0/9		0/9
Axe 3	L'égal accès aux emplois	L'accès à la catégorie A	6	9/9		0/9
Axe 3	L'égal accès aux emplois	L'accès à la catégorie B	4	9/9		0/9
Axe 3	L'égal accès aux emplois	La mixité des principales filières				
	↳	Technique	43%			0/9
	↳	Administrative	85%	9/9		
	↳	Médico-sociale	95%			
Axe 3	L'égal accès aux emplois	L'accès aux préparations concours et examens	11	4/9		0/9
Axe 4	L'articulation entre vie privée et vie professionnelle	L'équité face au temps non complet	7	9/9		0/9
Axe 4	L'articulation entre vie privée et vie professionnelle	L'accès au temps partiel	27	0/9		0/9
Axe 5	Prévention et traitement des discriminations et des actes de violence	L'existence d'un dispositif de signalement	Oui	5/5		0/5
Axe 5	Prévention et traitement des discriminations et des actes de violence	La prévention des violences	Oui	5/5		0/5
TOTAL				58/100		0

SOMMAIRE DU PLAN

Sommaire

Axe 1

Mettre en place un plan triennal dans une démarche participative

Construction de la démarche : Portage et pilotage de la démarche

Sensibilisation et information des agents

Élaboration et suivi du diagnostic et du plan d'action

Actions à mettre en œuvre

Axe 2

Évaluer, prévenir et le cas échéant traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

Les indicateurs d'évaluation

Actions à mettre en œuvre

Axe 3

Garantir l'égal accès de femmes et des hommes aux cadres d'emplois, grades et emploi

Les indicateurs d'évaluation

Les actions à mettre en œuvre

Axe 4

Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale

Les indicateurs d'évaluation

Les actions à mettre en œuvre

Axe 5

Prévenir et traiter les actes de discrimination, de harcèlement moral, de violences sexistes et sexuelle

Les indicateurs d'évaluation

Les actions à mettre en œuvre

Tableau de suivi du plan d'actions



Axe	Thématique	Actions à mettre en place	Priorité	Échéance
Axe 1	Mettre en place un plan triennal dans une démarche participative	Nommer un Référent Egalite dans la collectivité et définir son rôle et ses responsabilités (lettre de missions) :		2022
Axe 2	L'égalité de rémunérations	Questionner la répartition des heures supplémentaires en fonction des secteurs et des métiers		2024
Axe 3	L'égal accès aux emplois	Évaluer le niveau de mobilité professionnelle, le type de mobilité et le motif de départ par sexe (mobilité choisie / subie...)		2023
Axe 4	L'articulation entre vie privée et vie professionnelle	Faciliter un égal accès au télétravail pour les femmes et les hommes		2022



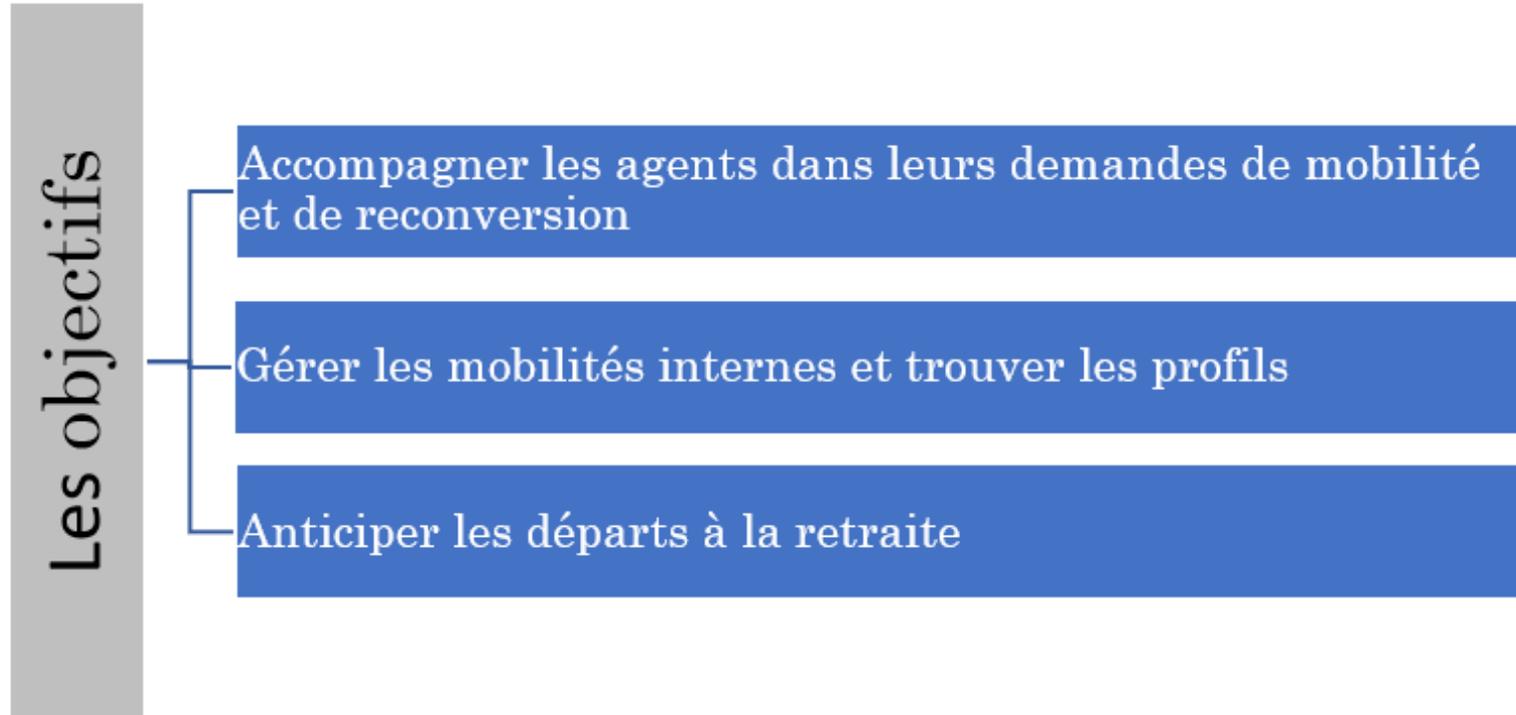
Nouvelle prestation proposée - Mission GPEEC : Contexte

- Gestion des ressources humaines marquée, par des difficultés accrues en termes de recrutement, de vieillissement des agents territoriaux et les problématiques de mobilité.
- Nécessité pour les collectivités territoriales de s'engager dans **une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Effectifs (GPEEC afin de disposer** d'une vision prospective, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, de l'évolution de leurs effectifs.
- les centres de gestion de la fonction publique territoriale ont développé un outil facilitateur en matière d'élaboration et de mise en œuvre d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences: le **module « Anticipation RH » (GPEEC)**, intégré à l'application Données sociales.



Mission GPEEC : 2 accompagnements proposés par le CDG MARTINIQUE

Accompagnement module GPEEC - Prestations complémentaires



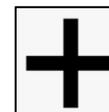


Mission GPEEC : 2 accompagnements proposés par le CDG MARTINIQUE

Accompagnement module GPEEC - Prestations complémentaires

L'application permet de générer 3 types d'analyse :

3 sorties
automatiques





Mission GPEEC : 2 accompagnements proposés par le CDG MARTINIQUE

Accompagnement module GPEEC - Prestations complémentaires

TARIFICATION	
Niveau 1	Niveau 2
<p>Une tarification annuelle est ainsi déterminée selon le nombre d'agents de la collectivité :</p> <ul style="list-style-type: none">Collectivités jusqu'à 50 agents : 300 €/anCollectivités de 51 à 100 agents : 500 €/anCollectivités de 101 à 200 agents : 750 €/anCollectivités de 201 à 350 agents : 1000 €/anCollectivités affiliées volontaires : 1500 €/anCollectivités non affiliées : 2500 €/an	<p>Une tarification horaire de 60 € /heure et par intervention</p>

- <https://www.youtube.com/watch?v=ndr9tSTkvUs>

Cliquez pour éditer
la synthèse **RSU** et les **FOCUS**

FOCUS ABSENTEISME

OUI

Ce zoom sur l'absentéisme est un outil de mesure et de suivi de l'absentéisme permettant à chaque employeur de disposer d'une analyse sur sa collectivité, sur la base des données du rapport Social Unique

FOCUS RPS

OUI

Ce document se compose de données de cadrage, d'indicateurs de perception ou de vécu et indicateurs de fonctionnement mais également des indicateurs de santé au travail. Pour répondre à cette obligation réglementaire, il convient de compléter cette synthèse quantitative des RPS par des éléments qualitatifs.

FOCUS RASCT

OUI

Ce zoom permet d'alimenter les indicateurs du rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail. Il convient de compléter cette synthèse quantitative par des éléments qualitatifs.

FOCUS RASCT +

OUI

Ce zoom permet d'alimenter les indicateurs de l'enquête complémentaire RASCT (Sièges des lésions des accidents de travail, types d'activités, types de maladies professionnelles...)

FOCUS REMUNERATION

OUI

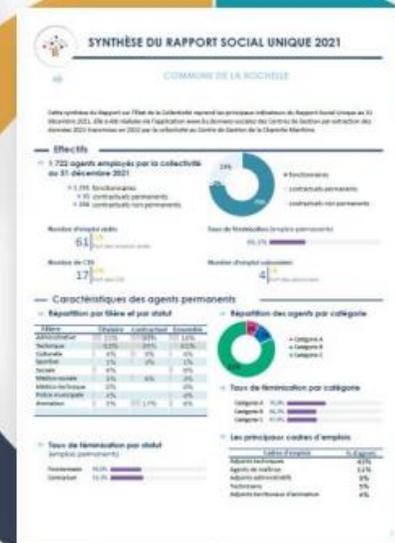
Ce focus reprend les principaux indicateurs en matière de rémunération et de régime indemnitaire présents dans le Rapport Social Unique.



Les SYNTHÈSES du RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Rémunération

Absentéisme



RASCT

RPS

L'appui du CDG Martinique

J'ai une question, j'ai besoin d'un conseil, je suis perdu



CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE MARTINIQUE

Le guide utilisateur, des vidéos et autres documents sont disponibles sur le site du CDG



DONNÉES SOCIALES 2020
DES CENTRES DE GESTION



FAQ

Aide
FAQ
Poser une question
Mes réponses



Une assistance est également prévue avec une adresse mail dédiée à vos questions
donnees-sociales@cdg-martinique.fr

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Maison des Collectivités Territoriales - ZAC Étang Z'Abricots - BP 1169
97249 Fort-de-France Cedex
Tél. 0596 70 08 86 - Fax 0596 70 64 32 - info@cdg-martinique.fr
www.cdg-martinique.fr